

Crises et plans d'austérité : aussi une question de genre



Valentina Camponovo
Chercheuse bénévole au Service Politique

Décembre 2012

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE !**

Nous sommes en période de crise ! De quelle crise s'agit-il : crise financière, crise économique, crise sociale, crise de la dette ? Pourquoi et comment ces crises actuelles – et les mesures d'austérité qu'elles entraînent – engendrent un effet différent sur les hommes et sur les femmes tant au Nord qu'au Sud ?

On sait aujourd'hui que pour sauver les banques de la crise financière de 2008, les Etats ont dû leur prêter beaucoup d'argent. Pour faire cela, les Etats ont dû à leur tour emprunter massivement de l'argent sur les marchés en émettant des obligations. Plus précisément, la valeur de ces obligations est basée sur la capacité des Etats à rembourser, information qui est donnée par la note de la dette de l'Etat¹. En raison de la mauvaise conjoncture économique, certains pays comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie², ont émis une grande quantité d'obligations sur les marchés mais sans qu'il y ait une réelle demande pour ces obligations, ce qui a fait chuter leurs cours. Lorsque la valeur des obligations diminue, le taux d'intérêt de l'obligation augmente. Ce qui signifie qu'au final, les Etats qui ont le plus besoin de liquidités pour relancer leur croissance économique sont ceux à qui il coûte le plus d'emprunter³.

Les Etats sont donc obligés d'un côté, de payer les intérêts de leur dette publique et de l'autre, de mettre en place des plans d'austérité afin de diminuer leurs dépenses internes. Le poids de la dette devient alors écrasant, car son remboursement est, pour beaucoup de pays, la première dépense publique de l'Etat. Selon l'association

altermondialiste Attac, la France rembourse à ses créanciers près de 50 milliards d'euro par an, ce qui représente la première dépense de l'Etat. Cette somme serait d'ailleurs « supérieure aux budgets de la recherche, de la justice et de la sécurité réunis »⁴. Qui dit remboursement de la dette dit également restriction des dépenses publiques donc, moins de services publics et gratuits, moins de structures d'accueil pour les personnes dépendantes, moins de personnel et moins d'allocations sociales.

Les plans d'austérité adoptés par les pays européens imposent une régression sociale considérable qui précarise injustement les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, parmi lesquelles se retrouve un grand nombre de femmes. Bien sûr, les femmes ne composent pas un groupe socialement homogène. Si on peut affirmer que les femmes représentent généralement un groupe discriminé par rapport à celui des hommes, parmi elles, existent des groupes encore plus vulnérables comme par exemple les mères célibataires, les jeunes filles, les personnes âgées, migrantes ou provenant d'une minorité ethnique, les femmes du milieu rural ou victimes de violences.

À ce premier constat, s'ajoute le fait que les politiques d'austérité et les coupures budgétaires ne prennent nullement en considération l'impact différencié que la crise peut avoir sur les hommes et sur les femmes⁵.

Essayons de comprendre pourquoi et comment la crise actuelle engendre un effet différent sur les hommes et sur les femmes en

¹ Donald Hebert, « La crise de la dette en 13 questions », Le nouvel observateur, Paris, août 2011.

² Ces pays on les retrouve également sous l'acronyme de PIIGGS (Portugal, Italy, Ireland, Greece, Great Britain, Spain).

³ Donald Hebert, *op. cit.*

⁴ Attac France, « Les 10 raisons de dire non pour rouvrir le débat européen », août 2012, consultable sur www.cadtm.org/Les-10-raisons-de-dire-non-pour

⁵ Christiane Marty, « Les femmes face à la crise et à l'austérité », novembre 2011, consultable sur www.cadtm.org/Impact-de-la-crise-et-de-l

prenant comme exemple le marché du travail. Illustrons les conséquences négatives directes et indirectes que les plans d'austérité ont sur les femmes et ce, à travers les principales coupes budgétaires mises en place par les Etats européens. Et concluons avec un parallèle entre les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) – qui ont été imposés aux pays en voie de développement dans les années 1980 – et les plans d'austérité actuels mis en place par les gouvernements européens.

Le marché du travail : une question de sexe

La crise touche de plein fouet un secteur qui est depuis toujours le symbole de la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, dans un marché du travail caractérisé par un important écart salarial⁶, par la sous représentation des femmes dans les postes de direction et par leur surreprésentation dans des emplois précaires, informels, à temps partiel et reconnus comme traditionnellement féminins, les hommes et les femmes n'occupent clairement pas la même place⁷. En raison de ces inégalités, la crise actuelle ne peut que s'abattre de manière différente sur les femmes et sur les hommes en renforçant les inégalités existantes.

Au niveau européen, la crise de l'emploi se caractérise très fortement par une généralisation accrue de l'emploi précaire et informel et par une augmentation massive du chômage, du sous-emploi et de la pauvreté. Dans une première phase (2007-2009), ce sont les hommes qui ont majoritairement souffert de la crise, car les licenciements ont été faits dans des secteurs dits masculins, comme

l'industrie automobile, le bâtiment et le secteur bancaire. Cette première vague de licenciements a été fortement médiatisée et des plans de relance ont ensuite été prévus. La perte de l'emploi féminin est survenue dans une deuxième phase et a été surtout caractérisée par le non renouvellement de contrats à durée déterminée, par la réduction du temps de travail et par les coupures budgétaires dans le secteur public, social, sanitaire et éducatif⁸. On estime en effet que les femmes représentent les 2/3 des emplois dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'aide sociale⁹. Ceci montre également que, nonobstant le fait que les femmes représentent 59% des diplômés universitaires au niveau européen, tous domaines d'études confondus, elles restent encore et toujours principalement dans des domaines reconnus comme traditionnellement féminins¹⁰. En 2007, une étude a montré que 31,2 % des femmes en Europe travaillent à temps partiel. Si la réduction du temps de travail des femmes n'est pas le fruit d'un libre choix mais est imposée par la crise du marché de l'emploi, il faudrait alors parler de chômage partiel et non de temps partiel¹¹ sinon le chômage féminin risque d'être largement sous-estimé.

Cette deuxième vague de licenciements a été par conséquent plus silencieuse et moins médiatisée, cela ne signifie pas pour autant qu'elle a été moins importante, au contraire. Les conséquences du chômage féminin sont

⁸ Ibidem.

⁹ Christine Vanden Daelen, « Les femmes sont les véritables créancières de la dette publique », Bruxelles, novembre 2011, CADTM.

¹⁰ Wendy Harcourt and Lois Woestman, « The impact of the Deeping Economic Crisis on Women and Gender Equality in Western Europe », AWID, Toronto, 2010, p. 4.

¹¹ Voir le rapport du Lobby Européen des Femmes, « *Women, the Financial and Economics Crisis – the Urgency of a Gender Perspective* », septembre 2009.

⁶ L'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève à 18 % en moyenne pour les pays européens. www.ecartsalarial.be

⁷ Christiane Marty, *op. cit.*, p. 172-173.

souvent plus tragiques, car d'une part elles affectent le bien-être du ménage tout entier et, de l'autre, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes à se réinsérer professionnellement. En effet, « *dans la mesure où elles ont en moyenne moins d'expérience professionnelle valorisée que les hommes et que leurs carrières sont souvent basées sur des emplois à temps partiel avec des contrats temporaires et des périodes d'interruptions, les femmes sont plus vulnérables sur le marché du travail* »¹². Ces constats ne sont pas exclusivement le fruit du travail de recherche de quelques féministes, mais sont également partagés par des institutions telles que la Confédération syndicale internationale (CSI), la Confédération européenne des syndicats (CES), l'Institut européen pour l'égalité de genre et par le Parlement Européen¹³.

Les plans d'austérité : une question de genre

Les plans d'austérité ont le but de diminuer les dépenses étatiques via des coupures budgétaires dans des domaines considérés trop onéreux et/ou pas vraiment indispensables. Une analyse de genre des coupes budgétaires permet de constater que les domaines les plus touchés sont aussi ceux qui concernent d'abord les femmes. Non seulement les femmes sont surreprésentées dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'aide sociale, mais elles sont aussi les principales bénéficiaires des dépenses publiques dans ces domaines¹⁴. En effet, des services collectifs tels que la garde des enfants, la prise en charge des personnes dépendantes et les services de santé et d'éducation permettent aux femmes d'exercer

des activités rémunérées en dehors de la sphère familiale et de participer à la sphère publique.

Il est donc facile de conclure que les plans d'austérité ne sont absolument pas neutres du point de vue du genre.

En effet, si l'Etat réduit le budget destiné aux services sociaux, aux allocations sociales, à l'éducation et aux infrastructures pour l'accueil de la petite enfance et des personnes âgées, ce seront principalement les femmes qui seront touchées puisque c'est encore souvent à elles qu'incombe la responsabilité de soins à la famille (enfants et personnes âgées). Non seulement les femmes verront leur travail rémunéré diminuer, à cause des licenciements dans les secteurs les plus touchés par l'austérité, mais elles verront également leur travail non rémunéré augmenter, à cause de la diminution de services et d'infrastructures sociales. Si d'un côté, on diminue le temps de travail des femmes et de l'autre, on diminue les services disponibles, on pousse les femmes à devoir prendre en charge gratuitement les besoins sociaux des personnes « dépendantes ». Certaines féministes affirment que l'Etat est carrément en train de transférer ses devoirs et ses responsabilités en matière sociale vers le privé, donc vers les personnes qui traditionnellement s'en occupaient, à savoir les femmes. Comme le dit très clairement Christine Vanden Daelen: « *Au nom de la dette publique, une translation a ainsi lieu : du concept d' « Etat social » on passe à celui de « Mère sociale ». Et ce gratuitement !* »¹⁵ Les acquis en matière de droit au travail et d'émancipation de la sphère domestique pour lesquelles tant de femmes se sont battues, sont tout à coup remis en discussion, non

¹² Christine Vanden Daelen, *op. cit.*

¹³ Christiane Marty, *op. cit.*, p. 176.

¹⁴ Christine Vanden Daelen, *op. cit.*

¹⁵ Ibid.

seulement par les crises actuelles, mais également par les Etats eux-mêmes. Faute de la prise en compte d'analyses de genre approfondies, de leur diffusion et du manque de volonté politique de les voir appliquer, tant les restrictions budgétaires que les politiques néolibérales sapent les droits et les acquis des femmes, paupérisent celles-ci et accentuent les inégalités.

Les coupures budgétaires visent également les politiques en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes¹⁶ et le secteur associatif, particulièrement dans le cas d'infrastructures de protection et de promotion des femmes comme les plannings familiaux et les maisons d'accueil. De cette manière, on limite l'accès aux femmes à des services de santé reproductive, services qui sont fondamentaux et qui garantissent aux femmes le contrôle de leur corps. Plus grave encore, dans de nombreux pays européens, on assiste à la montée en puissance de forces conservatrices qui, sous prétexte des crises et des plans d'austérité, cherchent à remettre en cause les droits de femmes¹⁷.

On constate également d'autres effets indirects des crises sur les femmes. Des études montrent que la récession économique actuelle crée de fortes pressions sur les ménages et peut causer l'augmentation des tensions et des violences conjugales¹⁸. A cause de la crise également, le marché de la prostitution est en forte expansion dans toute

l'Europe. La féminisation de la pauvreté et la précarité des emplois poussent de plus en plus des jeunes (célibataires et mères de familles) à se prostituer. Les prostituées ne sont plus seulement des femmes migrantes issues de pays en voie de développement. De plus en plus de femmes européennes se voient contraintes de se tourner vers le système prostitutionnel pour survivre. À Berlin, 60% des prostituées sont d'origine allemande¹⁹.

A cause des réductions budgétaires dans l'éducation et de l'augmentation des frais universitaires, les étudiant-e-s ont souvent recours à des prêts bancaires pour pouvoir financer leurs frais d'études. Il en résulte que, par exemple, en Grande Bretagne, à la fin de leurs études, les étudiant-e-s qui ont contracté un prêt, doivent rembourser en moyenne entre 12 000 et 15 000 euros²⁰. On voit également de plus en plus de jeunes étudiants, hommes et femmes, avoir recours à la prostitution pour « arrondir » les fins de mois. Il s'agit parfois de prestations occasionnelles – comme dans le cas des « escort services » – ou régulières – comme dans le cas de paiements de loyer en nature²¹.

Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) et Plans d'Austérité : quels liens et quels enjeux pour les femmes ?

Si l'on regarde vingt ou trente ans en arrière, on s'aperçoit que la situation dans laquelle de nombreux Etats européens se trouvent aujourd'hui est très similaire à celle des pays en développement au cours des années 1980

¹⁶ En Espagne, à cause de la crise, le Ministère pour l'égalité des chances a été carrément supprimé. Source : Christine Vanden Daelen, *op. cit.*

¹⁷ Marie-Pierre Martinet et Christine Mauget, « Les droits des femmes sont remis en cause par des forces conservatrices en Europe », article paru dans *Le Monde.fr* le 20 septembre 2011.

¹⁸ Oxfam International and European Women's Lobby, « Women's poverty and social exclusion in the European Union at a time of recession: An Invisible Crisis? », *A Gender Works paper*, March 2010, p. 5

¹⁹ *Ibid.*, p. 20.

²⁰ Marion Latour, « Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne : hausse des droits d'inscriptions et débats sur le financement de l'enseignement supérieur », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 35/2004, p. 16.

²¹ Catherine Maillard, « Prévenir la prostitution étudiante », paru en mars 2012 sur <http://www.doctissimo.fr>

– 1990 lors de la crise de la dette publique extérieure. Si les causes ne sont bien évidemment pas les mêmes, les conséquences quant à elles risquent de l'être. En effet, le plan d'austérité auquel la Grèce est soumise aujourd'hui est calqué sur le modèle des mesures d'ajustements structurels qui ont été appliquées aux pays en développement suite à la crise de la dette. Même si officiellement, le terme employé n'est pas le même (on parle aujourd'hui de mesures d'austérité), le but et les moyens d'y parvenir ne sont guère très différents²². La recette miracle reste encore et toujours : « dépenser moins pour pouvoir rembourser plus ».

Selon Christiane Marty, le lien entre les PAS et les plans d'austérité actuels et leurs conséquences sur la vie des femmes est évident. Comme elle le souligne dans son article : « *On peut facilement anticiper les effets de telles politiques d'austérité, car elles sont similaires à celles qui ont été imposées par le FMI dans les années 1980 aux pays en développement pour assurer leur capacité à rembourser leur dette* »²³.

À ce sujet, le rapport publié par le Réseau d'ONG SAPRIN²⁴ (2002) dans le but d'évaluer les effets des PAS dans les pays en développement conclut que « *les réformes du marché du travail, les licenciements, fruits des privatisations, de la réduction du secteur public [...] ont sérieusement affaibli la position des travailleurs. Le niveau de l'emploi a diminué et ce dernier est devenu encore plus précaire. L'appauvrissement, fruit des*

politiques d'ajustement structurel, a surtout touché les femmes. La réduction à l'accès aux services publics à cause de leur coût a signifié une charge accrue pour leur rôle de mère ou de chef de ménage »²⁵.

Cela ne nous rappelle rien ?

Hier comme aujourd'hui, le grand défi des Etats et de ses créanciers reste celui de faire accepter les conséquences de ces restrictions budgétaires aux populations²⁶. Ce contexte doit également amener la société civile à utiliser la marge de manœuvre dont elle dispose afin de s'opposer définitivement à des restrictions budgétaires injustes qui affaiblissent les plus pauvres et les plus vulnérables, renforcent les inégalités entre les hommes et les femmes et engendrent un recul important des principaux acquis tels que les libertés et les droits fondamentaux des femmes.

²² Bernard Conte, « La Grèce et l'Irlande en voie de Tiers-Mondialisation », 4 décembre 2010, consultable sur <http://cadtm.org/La-Grece-et-l-Irlande-en-voie-de>

²³ Christine Marty, *op.cit.*, p. 10.

²⁴ Le Réseau international de la Société civile pour une révision participative des PAS (SAPRIN) a publié en 2002 un rapport intitulé « *The Policy Roots of Economic Crisis and Poverty* ».

²⁵ Francois Houtart, « L'échec des politiques d'ajustement structurel de la Banque Mondiale », mai 2002, consultable sur <http://www.cetri.be/spip.php?article420>

²⁶ Bernard Conte, *op. cit.*